

Assemblée du comité de parents du 22 octobre 2020, à 19 h 30
Par visioconférence

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 30	5 min.
2. Parole au public	19 h 35	10 min.
3. Adoption de l'ordre du jour	19 h 45	5 min.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1 ^{er} octobre 2020	19 h 50	5 min.
5. Mot de la présidence	19 h 55	15 min.
5.1 État de situation COVID dans nos écoles		
5.2 École à distance		
5.3 Correspondance		
5.4 Les bons coups de nos écoles		
6. Question à la Direction générale du CSSMI	20 h 10	15 min.
6.1 Rappel de la procédure pour les sous-questions		
6.2 Réponses de la Direction générale		
7. Amendements à la régie interne	20 h 25	5 min.
8. Consultations :	20 h 30	45 min.
8.1 Explication du processus de consultation		
8.2 Réponse : Calendrier scolaire secteur jeune 2021-2022		
8.3 Réponse : Cadre d'organisation scolaire		
8.4 Réponse : Politique OS-01		
PAUSE		
	21 h 15 à 21 h 20	
9. <u>Élection</u> :	21 h 20	25 min.
9.1 Conseillers à l'exécutif		
9.2 Délégués (3) et substituts (1 ou +) à l'assemblée générale du RCP-3L		
9.3 Cellule 6-12 ans Deux-Montagnes et sud de Mirabel		
10. Rapport du CCSEHDAA	21 h 45	5 min.
11. Rapports :	21 h 50	5 min.
11.1 Trésorerie		
11.2 Regroupement des comités de parents Laval – Laurentides - Lanaudière (RCP-3L) :		
11.3 Comité consultatif du transport (CCT)		
11.4 Conseil d'administration du CSS		
12. Varia :	21 h 55	5 min.
12.1		
12.2		
13. Levée de l'assemblée	22 h	